PROJET D'AGGLOMÉRATION CHAMBÉRY MÉTROPOLE 2030 LA FABRIQUE DU TERRITOIRE

Notre société évolue à vitesse grand V, l'agglomération chambérienne aussi. Les modes de vie d'hier ne sont pas les mêmes que ceux d'aujourd'hui… et demain, comment vivrons-nous en 2030 ? Habiter, se déplacer, consommer, entreprendre, travailler, se divertir, partager : beaucoup de choses ont été bousculées et le seront encore. La Fabrique participative est VOTRE lieu d'expression privilégié. Au travers des différents outils proposés, il sera l'occasion pour chacun de s'emparer du destin de l'agglo, en participant, en donnant son avis, en soufflant des idées, en apportant son regard neuf. Chambéry métropole prend rendez-vous avec 2030 et lance la « fabrique du territoire », une invitation pour toute l'agglomération à construire une vision partagée.

L'agglo vous donne rendez-vous sur www.lafabriqueduterritoire.fr

A NOUS DE JOUER !!

WEEK-END IRLANDAIS

Un village décidemment très musical.
Pour leur 2ème venue, Le 22 octobre dernier, l'association CELTI'CIMES organisait des "master class".
Dans la salle polyvalente pour les guitares, chez Maéva pour les flutes et cornemuses mais aussi dans la bibliothèque pour les violons.
Le samedi soir un concert très apprécié a réuni plus de 130 spectateurs.

Nivolette
L'eau de Chambéry métropole

Vous pouvez désormais payer en ligne votre facture d'eau
Depuis le 1er aout, il suffit de vous connecter sur www.chambery-metropole.fr/paiement-eau, de créer votre compte et de payer par carte bancaire.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.
L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans sinon l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire.
Qui peut être électeur ? Les français âgés d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin (notez que les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes).
Où s'inscrire ? A la mairie de son domicile ou à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans. C'est également possible à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois.
Comment s'inscrire ? Soit en se rendant à la mairie avec sa carte d'identité et un justificatif de résidence, soit par courrier, soit sur www.service-public.
ECHEANCES 2017 : élection présidentielle les 23 avril et 7 mai 2017, élections législatives les 11 et 18 juin 2017.

Réponse à l'énigme concernant l'incohérence dans le dossier "route du Lindar"

Yvette JEANDET y était !
En effet, lors de cette inauguration, un banquet a été servi au restaurant de LA THUILE, appartenant à son oncle, Louis VEILLET, maire à l'époque. Elle peut donc avec certitude dire que l'inauguration de la route du Lindar a eu lieu en 1953.
Merci pour l'info Monsieur JEANDET ! ☺

Cimetière communal

Au fils des décennies, les places sont devenues rares et la création de nouveaux emplacements très compliquée. Pour ne pas être confronté à une situation inextricable, nous allons lancer une procédure de reprises d'emplacements, soit, arrivées à échéance (si le renouvellement n'est pas souhaité), soit, après constat d'état d'abandon.
Ensuite, nous travaillerons sur son éventuel agrandissement.

Notre école… En passant commande à travers un groupement Chambéry Métropole, la commune vient d'installer un tableau numérique interactif et un rétroprojecteur qui permet à l'enseignante et aux élèves de travailler autrement. C'est un tableau sur lequel il est possible d'afficher l'écran d'un ordinateur et de contrôler directement le tableau à l'aide d'un crayon-souris. Par la suite, les enfants pourraient être équipés de PC ou de tablettes numériques qui leur permettraient une interactivité plus large. Ce second projet est pour 2017.
La directrice de l'école, Gaëlle MARCUCCI, actuellement en congé maternité, est remplacée par Nathalie BERTIATO à qui nous souhaitons une bonne année scolaire sur notre commune.
Le 28 septembre, LA THUILE a une nouvelle fois accueilli les écoles du plateau et de St Alban pour le traditionnel courseton. Les élèves de LA THUILE ont brillamment représenté leur classe. **BRAVO A TOUS !**

ECLAIRAGE PUBLIC

Il n'aura échappé à personne que le réseau communal est ancien et que les pannes sont fréquentes. Après avoir été confronté à des problèmes récurrents (panne immédiatement après une réparation, difficulté à trouver des pièces de rechange, indisponibilité de l'entreprise…) nous avons pris des décisions radicales :

- Nous avons changé de prestataire,
- Nous allons faire installer des horloges astronomiques (programmation de l'extinction en milieu de nuit) au fur et à mesure des interventions.
- En cas de nouvelles installations, nous ferons poser des poteaux autonomes solaires pour éviter les tranchées et consommation d'électricité.
- Début du programme aux Barriers et réparation à Morion et Monthoux. La commande est passée pour un montant de 3 300€.
- Nous avons demandé au Syndicat Départemental d'Electricité Savoie (SDES) de programmer une étude de restructuration globale en 2017 (diagnostic 2ème trimestre 2017) et nous nous inscrirons dans le prochain programme TEPOS (Territoire à Energie POSitive) afin de solliciter des financements.

SOLIDA TRAIL SHERPA pour le Népal

Pour la 1ère fois à LA THUILE, la randonnée a cédé le pas à la course et plus particulièrement au "trail" mis sur les rails par Frédéric VILLAZ MICHEL, gendre d'une famille honorablement connue à Morion.
La commune, représentée par Jean-François POITOU et le CAF de CHAMBERY ont organisé une superbe course le 10 septembre dernier qui a réuni près de 100 participants.
Les filles du plateau ont trusté le podium féminin : Françoise REGOTTAZ, Faustine PASCAL-GIROUD, Maéva CHALANSONNET et Coralie DUPERRIER. Les hommes n'ont pas été en reste. Victoire chez les séniors d'Eric, le directeur de l'école de PUYGROS et, en vétéran et jeune, Arthur et Carl RABILLOUD (famille de Pierrot VEILLET).

Lancé en janvier 2015, notre site internet a reçu depuis plus de 18 000 visiteurs !
L'essentiel des recherches concerne la vie touristique (le lac, les hébergements, les activités possibles). Les informations utiles au quotidien pour les habitants de La Thuile sont très régulièrement mises à jour et le panel des thèmes abordés évolue au fur à mesure en fonction de vos demandes et remarques : vie associative, urbanisme, démarches administratives, actualités de Chambéry métropole … tout y est !
N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et suggestions, nous sommes à votre écoute !